



Paris, le 20 juin 2016

## Groupe de travail PRS

Réuni à Lorient pour son 30ème Congrès, Solidaires Finances Publiques porte un jugement sévère sur les orientations prises par la DGFIP en matière d'organisation des missions et des services. La question de l'emploi est également centrale et force est de constater que les concentrations engagées, sous couvert de maintien d'une certaine forme d'expertise, n'ont pour but que de colmater les brèches qui apparaissent dans tous les secteurs d'activité de la DGFIP.

Lors du CTR du 16 février 2016 sur l'avenir des missions, Solidaires Finances Publiques déclarait en propos liminaire : « les agents des Finances Publiques sont des garants voire des créateurs de lien social et du vivre ensemble. Or, ce qu'ils subissent est mortifère : la perte de sens des missions et l'affaiblissement du service public. Les suppressions d'emplois, l'évolution de la charge et la complexité du travail, l'absence de reconnaissance et les restructurations sont les causes de cette perte de sens. Les évolutions envisagées vont contribuer à cette dégradation ».

Pour inverser cette tendance mortifère, Solidaires Finances Publiques ne voit qu'une seule alternative, le développement massif et partout sur le territoire d'actions de mobilisations. Tel est le mandat que nous avons pour les semaines à venir et plus particulièrement pour la rentrée prochaine !

Ce groupe de travail nous a été présenté comme informatif, dont acte, mais, pour notre part, il est nécessaire d'insister sur les demandes et les attentes des agents qui, sur le terrain, sont confrontés à des difficultés quotidiennes tant au niveau de l'exercice de missions que du fonctionnement des services. Ils sont également confrontés à une détérioration constante des conditions de travail.

Les éléments de bilan transmis sont pour le moins basiques et abordent des aspects peu nouveaux. Certains d'entre eux ne démontrent pas forcément la valeur ajoutée des réformes en cours. L'exemple de l'expérimentation PRS DIRCOFI est assez parlant nous semble-t-il.

Pour Solidaires Finances Publiques, la mission de recouvrement, alors qu'elle est un maillon essentiel de la chaîne de travail « assiette-programmation-contrôle-recouvrement » a été fragilisée faute d'une ambition forte et ce à tous les niveaux : dotation en emplois et formation insuffisante, réorganisation ayant conduit à des pertes de repère, de sens, fragilisation du lien avec les usagers, etc. Cette mission a également été fragilisée par le poids des indicateurs qui, dans trop de cas, deviennent structurants dans les choix opérés en matière de recouvrement. Solidaires Finances Publiques réaffirme par ailleurs que le recouvrement des créances est une priorité mais le contrôle fiscal ne peut être programmé en fonction de cette priorité, sinon cela contreviendrait à l'égalité de traitement des contribuables sur tout le territoire.

Quelques observations au regard des éléments transmis et des remontées de terrain :

- l'éloignement du service de l'usager est un handicap et il est assez évident que le nombre de paiements spontanés ou avec délais est prépondérant. Ceci est, n'en doutons pas, facilité par la proximité des agents de recouvrement avec les redevables.
- les disparités de charges entre les services sont évidentes et elles sont parfois renforcées par l'application plus ou moins rigoureuse des directives nationales. A ce titre, nous pouvons citer celles



relatives au transfert des stocks avant le 31/12/2016.

- la gestion des procédures collectives est un vrai sujet et force est de constater que le PRS n'est pas forcément la structure la plus à même d'assurer une gestion sécurisée de toute la chaîne procédurale. D'où des inquiétudes assez fortes concernant la responsabilité des comptables.
  - on constate une multiplicité d'interlocuteurs pour certains usagers. Ainsi, suite à contrôle DIRCOFI, un usager pourra avoir un dossier au PRS DIRCOFI et un dossier recouvrement dans son SIE de rattachement. Comment envisagez-vous de pallier ces risques, qui sont déjà dans de nombreux services gommés via des échanges d'informations réguliers ? Mais cela ne semble pas être le cas partout vu notamment le manque d'effectifs !
  - des inquiétudes se font jour sur le suivi des créances issues des DIRCOFI gérées par des PRS dédiés, alors qu'il y a par ailleurs des demandes de remboursement de crédit de TVA, de CICE,...
  - Vos documents sont peu évocateurs sur ce point.
  - la gestion des dossiers tombant en procédure collective dans les PRS DIRCOFI s'avère compliquée, si une présence lors des audiences s'avère nécessaire notamment lorsque les tribunaux sont éloignés du-dit PRS.
  - l'affirmation consistant à dire que des transferts d'emplois ont été opérés est pour le moins exagérée. En effet, il y a eu des transferts, mais les charges de travail transférées ont souvent été minorées, conduisant ainsi à des transferts d'emplois insuffisants. Ce point avait notamment conduit Solidaires Finances Publiques à voter contre les textes permettant l'expérimentation lors du CTR du 29/01/2015.
  - de partout remonte le constat que les PRS surdimensionnés en terme de missions et les PRS DIRCOFI ont conduit à une fragilisation de l'exercice du droit de communication.
  - compte tenu des réorganisations en cours, notamment concernant le maillage des BDV et des BRV, nous étions en droit d'avoir au moins une information sur les conséquences en matière de recouvrement.
  - enfin nous constatons que les protocoles locaux sont souvent disparates et qu'ils ne contribuent pas à la cohérence de la mission de recouvrement sur l'ensemble du territoire national. Pour Solidaires Finances Publiques, les protocoles locaux doivent être validés par la DGFIP et pourquoi pas soumis à l'examen du CTR.
- Une fois de plus, la question du dialogue social est posée.

En conclusion, à ce stade, nos réserves passées demeurent et parfois se renforcent. Malgré toutes nos alertes, la DG semble ignorer l'importance des surcharges de travail qui persistent dans les SIE, les SIP et les PRS. Le calibrage « charges-emplois » demeure la préoccupation la plus importante dans les services SIE et PRS, et il est à revoir globalement. Les mesures d'actions lourdes exigent, on le voit, du temps, de la connaissance du terrain et de la technicité pointue, ce qui est souvent incompatible avec des PRS surchargés. Vos documents laissent également entrevoir, compte tenu des charges qui viennent greffer le fonctionnement des PRS, que vous vous éloignez de l'objectif initialement assigné, à savoir : réactivité, pugnacité, enjeux importants.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'amélioration du recouvrement repose sur le respect de la chaîne de travail, sur le bon calibrage des effectifs par rapport aux charges mais également sur l'amélioration des actions de formation (dès la formation initiale).